

Habilitation électrique initiale (BR/B1/BC/B2/HOV)

Objectif : Sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique. Connaître les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements dans les meilleures conditions de sécurité.

Durée du stage : 21 heures

Publics :

Agriculteurs ou salariés agricoles secteur Haute Lande procédant à des opérations ou interventions d'ordre électrique dans le domaine de la basse tension et de la haute tension.

Prérequis : Avoir les connaissances de base de l'électricité.

Accessible aux personnes en situation de handicap

Contenu et méthodes pédagogiques :

Dans les locaux du GRCETA-SFA.

Accueil par l'animateur présentation de l'organisation du stage et de son déroulé organisationnel (horaires, déjeuners). Explication de la partie administrative, et présentation du formateur.

Tour de table et présentation des stagiaires, recueil des attentes de chacun et recentrage de l'objet du stage.

Partie théorique et pratique :

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés au domaine de tension
- Assurer la surveillance électrique de l'opération
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Décrire le principe, lire et exploiter le contenu d'une habilitation - Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions de consignation sur la BT et HT
- Organiser, délimiter et signaler la zone des interventions BT

Groupement de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59

grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z

IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59

- Eliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage
- Respecter et faire respecter les procédures
- Réaliser les opérations de consignation en 1 étape et connaître les procédures de consignation en 2 étapes
- Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir en fonction de son habilitation
- Etre capable de réaliser une protection et une alerte face à une victime dans un ordre logique
- Effectuer une opération de mesurage, de dépannage et essai
- Réaliser les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension
- Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations
- Connaître les spécifications des régimes de neutre
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Se repérer sur un plan d'évacuation de secours dans des locaux connus ou inconnus
- Connaître les spécifications des extincteurs et comment intervenir sur un feu bénin d'origine électrique

Méthodes pédagogiques :

- Apport théorique et méthodique / Cas concrets /
- Vidéos EDF et INRS
- Vidéoprojection
- Pratique sur maquette ou sur le lieu de travail
- Remise de support en fin de formation
- Formation en présentiel

Animateur : GRCETA-SFA – Responsable formation

Formateur référent : MFR- C. Pinard

Evaluation des acquis :

- Répondre à un QCM de 40 questions à l'issue de la formation
- Délivrance d'un avis après la formation et d'un titre d'habilitation en fonction du résultat du test.
- Chaque participant doit renouveler son habilitation tous les 3 ans

Evaluation du stage par les stagiaires : Fiche individuelle de satisfaction à chaud, à remplir par chaque stagiaire.

Nous contacter pour la prise en compte des situations de handicap temporaire ou permanent.



Groupement de Recherche sur les Cultures et Techniques Agricoles des Sols Forestiers d'Aquitaine

ZAE Sylva 21 - 4 rue Nicolas Brémontier - 33830 BELIN-BELIET - T/ 05.56.88.01.98 - F/ 05.56.88.04.59
grceta@grceta-sfa.fr - www.grceta-sfa.fr

Association loi 1901 - N°9488 - Préfecture de Bordeaux - Siren 39363528900027 - APE 9412 Z
IBAN FR76 1330 6001 0600 0119 6700 059 - BIC AGRIFRPP833 - RIB 13306 00106 00011967000 59